



AVIS PUBLIC


SÉANCE EXTRAORDINAIRE

Avis public est par la présente donné aux citoyens de la municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges

- **Que**, le Conseil municipal tiendra une séance extraordinaire à la salle des délibérations de l'Hôtel de Ville, 33 rue de l'Église à Saint-Ferréol-les-Neiges, le **26 novembre 2018 à 19 heures**.
- Les sujets suivants y seront traités :
 1. Acceptation de l'avis de convocation
 2. Permis PIIA
 - a) 114, rue Poulin – Construction résidence unifamilial isolée
 - b) 56, rue des Rocs – Agrandissement de la résidence
 - c) 235, rue Simard – Construction résidence unifamiliale isolée
 - d) 1656, avenue Royale – Construction résidence unifamiliale isolée
 - e) 297, rue Soumande – Agrandissement de la résidence
 3. Période de questions
 4. Levée de la séance

Donné à Saint-Ferréol-les-Neiges,
le 23 novembre 2018

Avis numéro : 2018-72



Martin Leith
Secrétaire-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné Martin Leith, secrétaire-trésorier de la municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le Conseil :

1. Hôtel de ville
2. Caisse Desjardins de la Côte-de-Beaupré
3. Église
4. Marché du village Dany Drouin
5. Marché Mont-Ste-Anne
6. Garage Daniel Morency

Le 23 novembre 2018, entre 8 heures et 16 heures 30.

En foi de quoi, je donne ce certificat,
le 23 novembre 2018



Martin Leith
Secrétaire-trésorier